



CONSEIL DE JURIDICTION 2022



Justice et Inclusion

Le conseil de juridiction 2022 du tribunal judiciaire d'Orléans s'est tenu l'après-midi du vendredi 25 novembre dernier.

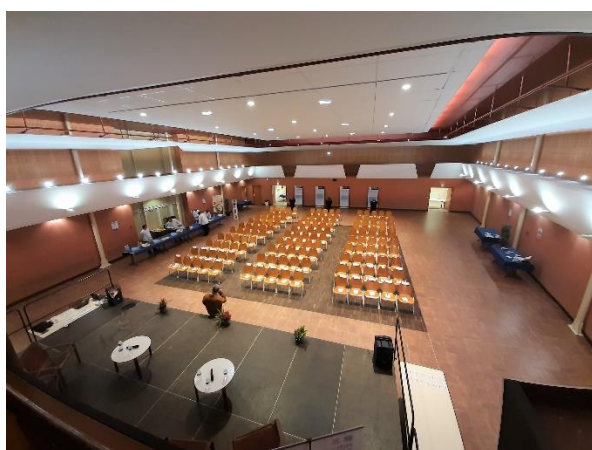
Une centaine de personnes s'est réunie cette année pour échanger autour de la thématique de l'Inclusion, déclinée entre Handicap et Grand Âge :

Membres de la juridiction – magistrats, directeurs de greffe, greffiers, fonctionnaires, adjoints administratifs et techniques, secrétaires, juristes assistants, assistants de justice, représentants de la cour d'appel et des autres juridictions du ressort, partenaires de la juridiction, élus locaux - maires du ressort du tribunal, conseillers départementaux, conseillers régionaux, avocats du barreau d'Orléans, conciliateurs de justice de la juridiction d'Orléans, étudiants de la classe préparatoire Talents de l'université d'Orléans, et associations, structures et établissements accueillant des personnes en situation de handicap et de dépendance liée au grand âge dans le Loiret.

Cette année, les participants au conseil étaient accueillis autour d'un café et de mets sucrés préparés spécifiquement pour l'occasion et servis par quatre travailleurs en situation de handicap issus de **l'ESAT Restauration de Fleury-les-Aubrais** – établissement et service d'aide par le travail de **l'ADAPEI 45** – association départementale de parents et d'amis de personnes handicapées mentales.



L'espace d'accueil de la salle Eiffel qui recevait le conseil avait été habillé d'une exposition dédiée aux handicaps invisibles conçue par le DHRAS de Dijon, mettant en lumière ces formes invisibles qui représentent 80 % des handicaps.



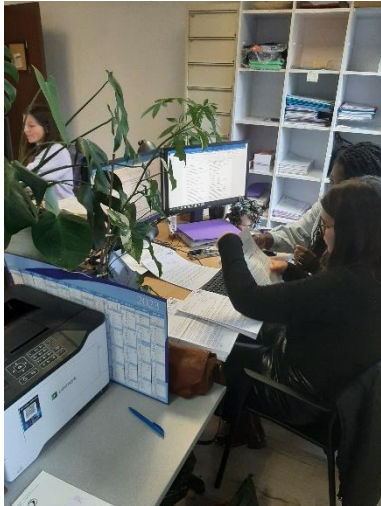
Le conseil s'est ouvert sur les propos de **Julien SIMON-DELCROS** - président du tribunal judiciaire d'Orléans – introduisant la première partie sur **LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP** et sur une première table ronde dédiée à **la politique handicap du Ministère de la Justice appliquée au site judiciaire d'Orléans**. **Eisa POINTEREAU** - directrice des services de greffe judiciaires au sein du service administratif régional et référente Handicap pour le ressort d'Orléans - est notamment revenue sur l'ensemble des dispositifs mis en place sur le site judiciaire d'Orléans dans le cadre de la SEEPH 2022 – la semaine pour l'emploi des personnes handicapées : des ateliers d'initiation à la langue des signes assurés par l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Sourds et malentendants des tests d'audition réalisés par la société AUDILAB, une sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques et aux gestes et postures respectueux de l'ergonomie au poste de travail ou encore le DuoDay.



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cette année, le tribunal judiciaire d'Orléans a reçu une candidature en réponse à sa proposition de découverte du parquet publiée dans le cadre du [DuoDay](#). Le jeudi 17 novembre, le tribunal a alors eu l'honneur de rencontrer et d'accueillir une personne en situation de handicap, désireuse de comprendre le fonctionnement du parquet. Le temps d'une journée, **Safiya**, 24 ans, s'est vue présenter le système judiciaire puis a rencontré et échangé avec tous les acteurs du parquet – magistrats, juristes assistants, greffiers, secrétaires, assistants de justice, chargées de mission - avant de travailler avec implication auprès d'une juriste assistante et d'assister à une audience correctionnelle. Réciproquement ravi de cette rencontre, le tribunal espère renouveler l'expérience tous les ans.



La thématique de la prise en compte du handicap s'est poursuivie autour d'une seconde table ronde, consacrée à la mise en place d'un nouveau chien d'assistance dédié à l'accompagnement judiciaire de victimes en situation de vulnérabilité telle que le handicap ou le grand âge.

Cette table a été entamée par **Freddy ZERBIB** – chef restaurateur et fondateur de [Speak You](#) – qui a notamment présenté la collecte de fonds qu'il a instiguée pour le financement de ce chien d'assistance judiciaire. Il était accompagné de **Marie-Béatrice PIERRE** - formatrice en langue des signes - qui a pris soin de veiller à l'accessibilité des propos à un public malentendant, et de **Tom RAYBAUD** – cofondateur de Speak You et malvoyant – qui a témoigné de l'importance de développer les accompagnements par les chiens d'assistance.



Véritable *guest star* de cette table ronde, les intervenants étaient bien entendu accompagnés de **Suki**, jeune golden retriever formée spécifiquement par l'association [Handi'Chiens](#) à l'accompagnement judiciaire de victimes en situation de vulnérabilité. À l'origine du projet, l'AVL45 – association d'aide aux victimes du Loiret – représentée par **Juliette SIB**, juriste, a présenté les modalités selon lesquelles Suki pourra être mobilisée.



Emmanuelle BOCHENEK-PUREN - procureure de la République d'Orléans - a clôturé cette première partie de conseil en saluant la mise en place de ce CAJ à l'attention des victimes principalement majeures, qui vient compléter le spectre de l'accompagnement judiciaire déjà proposé par [Orko](#), [le premier chien d'assistance judiciaire doté sur la juridiction des tribunaux judiciaires d'Orléans et de Montargis davantage dédié aux victimes mineures](#)

La seconde partie portant sur **LA PROTECTION DU GRAND ÂGE** s'est ouverte sur un constat encore confirmé par l'INSEE la veille même du conseil :

[Dans le Loiret, « Les personnes de plus de 65 ans sont plus nombreuses que celles de moins de 20 ans à partir de 2022. »](#)

[« Sous l'effet de l'amélioration de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des générations du baby-boom, l'âge moyen de la population pourrait atteindre 46 ans en 2050, puis dépasser les 47 ans en](#)

2070, quand il est encore inférieur à 43 ans en 2018. [...] La population âgée de 20 à 64 ans, qui correspond en grande partie aux âges d'activité professionnelle, baisserait sur toute la période, passant de 1,4 million en 2018 à 1,2 million en 2070. Leur poids dans la population totale diminuerait jusqu'au début des années 2050 avant de se stabiliser autour de 49,5 % . »

Introduite par **Xavier GIRIEU** – vice-président en charge des fonctions de juge des contentieux de la protection, la troisième table ronde de l'après-midi a débuté par la présentation du **principe des obligés alimentaires** par **Lily GLAYMANN** - vice-présidente en charge des fonctions de juge aux affaires familiales au sein du tribunal judiciaire d'Orléans.



Cette table ronde a également réuni **Magali PALÉE** - juge des contentieux de la protection au sein du tribunal judiciaire d'Orléans – et deux mandataires judiciaires à la protection des majeurs, **Jany MARTIN** et **Alexandrine POISSON**, qui ont présenté **le principe de la mise sous protection**.



Enfin l'après-midi s'est clôturée autour d'une quatrième et dernière table ronde sur l'important sujet de **la prévention de la maltraitance liée au grand âge**, introduite par **Christian BRAUX** - vice-président du conseil départemental du Loiret et président de la Commission Handicap et Inclusion.

Le chef d'escadron **Sébastien DESVERRONNIÈRES** de la police judiciaire de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire a dressé le panorama des infractions commises à l'encontre de personnes vulnérables en raison de leur grand âge.

Le Maréchal des logis chef **Jérôme PROSPER** du groupement de gendarmerie départementale du Loiret a enfin présenté les dispositifs mis en place en la matière par les forces de sécurité intérieures et plus spécifiquement les missions de la Maison de la protection des familles de Pithiviers.



L'ensemble des tables rondes a été ponctué de temps de questions / réponses nourris avec les participants.

Ce temps d'échanges annuel privilégié n'aurait pu se tenir sans la mobilisation des personnels de la juridiction - magistrats, directeurs de greffes, secrétaires et adjoints administratifs, responsables informatiques, adjoints techniques, chargées de mission, coordinatrices - et bien sûr l'ensemble des partenaires participants.

Merci à vous et à l'année prochaine pour de nouveaux échanges autour d'une prochaine thématique !

